

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 16 (1865)
Heft: 6

Artikel: Essais de cultures d'essences exotiques [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Essais de cultures d'essences exotiques.

(Suite.)

13° *Pinus Peuce*, Griseb. Arole de Roumélie.

Cet arbre croît en Macédoine et particulièrement dans les montagnes de Péristéri. D'après Carrière, c'est ce pin mélangé avec différentes espèces de genévriers qui couvre les terrains granitiques de ces montagnes à une élévation de 6000 à 6500'.

Les aiguilles, disposées par fascicules, comme dans notre arole indigène, atteignent une longueur de 3". Elles sont très étroites, d'un vert vif, munies en dessous d'une carène prismatique et creusées en gouttière à la face supérieure. Les cônes sont presque sessiles, dressés, cylindriques, longs de 3 à 4 1/2", d'un jaune verdâtre. Les semences sont ovales, amincies aux deux extrémités qui se terminent en pointes émoussées, longues d'environ 3", munies d'une aile deux fois aussi longue.

Cet arbre n'atteint guère qu'une hauteur de 30 à 40'; dans les régions élevées, il se présente sous la forme d'un buisson rampant, semblable au pin mugho.

14° *Pinus flexilis*, Wisliz. Arole flexible.

Il croît dans le nord du Mexique et en Californie. Jeffrey l'a rencontré dans les montagnes de Schasta, à une hauteur de 8 à 9000'; il s'élève même quelquefois jusqu'à près de 14000' au dessus de la mer.

Les aiguilles sont ordinairement disposées par fascicules de 5, longues de 2 à 3", très sensiblement arquées, portant de larges stries à la face intérieure et arrondies à la face supérieure. Les cônes sont ovales, longs de 2 1/2" et larges d'environ 2"; ils donnent beaucoup de résine et ressemblent beaucoup à ceux du pin de Weymouth. La semence est grande, ovale et dépourvue d'aile. Cet arbre atteint une hauteur de 30 à 40' et une épaisseur d'un pied environ. Les branches sont très vigoureuses et particulièrement tordues. Sur les hautes montagnes, cet arbre ne se présente plus que sous la forme d'un buisson à rameaux très compactes, ne s'élevant qu'à une hauteur de 3 à 4' (Henkel et Hochstetter).

Les deux espèces d'aroles que nous venons de décrire ne paraissent pas propres à entrer en concurrence avec notre arole indigène. Cependant il ne serait peut-être pas inutile de faire des essais de cultures de ces essences à la limite supérieure de nos forêts.

15° *Larix americana*. Mélèze d'Amérique.

Les botanistes ont distingué deux formes ou espèces, le *Larix pendula* et le *Larix microcarpa*¹.

a) *Larix pendula*, Salesb. *Larix americana pendula*, Loud.

Pinus laricina du Roi. Mélèze noir d'Amérique.

Ce mélèze croît dans le nord de l'Amérique et particulièrement dans le Canada, la Pensylvanie et dans les montagnes de la Virginie; il atteint les régions les plus froides. Ses aiguilles sont d'un vert sombre vif, plus longues que dans le mélèze ordinaire. Cet arbre monte beaucoup plus haut que notre espèce d'Europe. Les cônes sont ovales arrondis, l'écorce luisante, d'une couleur sombre; les rameaux épars, disposés en groupes irréguliers, sont longs, minces et tout à fait pendants. Le bois est d'une qualité supérieure, aussi compte-t-il parmi les arbres de construction les plus précieux.

b) *Larix microcarpa*, Pois. *Larix americana*, Mich. *Larix americana rubra*, Loud. *Pinus intermedia*, du Roi. Mélèze à petits cônes ou mélèze rouge d'Amérique.

Cet arbre forme de vastes forêts dans l'Amérique du nord et se trouve surtout en grande abondance depuis le Canada à la Virginie. Cependant, dans les montagnes de la Virginie, il monte moins

¹ Dans le Synopsis des résineux de MM. J. Henkel et Hochstetter, le *Larix pendula* n'est regardé que comme une variété intéressante du *Larix decidua* Mill; en revanche, le *Larix microcarpa* est élevé au rang d'espèce. On range encore parmi les formes importantes du *Larix decidua*: notre mélèze, le *Larix europæa* de Cand. et *Larix sibirica* Ledeb. *Larix europæa sibirica* Loud., le mélèze de Russie qui, dans ce pays, et particulièrement en Sibérie et dans la chaîne de l'Altaï, forme de vastes forêts à une élévation de 2500 à 5500' au-dessus de la mer. Les aiguilles de cette dernière espèce doivent être plus longues, mais les cônes plus petits que dans notre espèce. L'arbre n'atteint guère que 80' de haut.

haut que le *Larix pendula*. Les aiguilles sont plus courtes et plus fines, les cônes de moitié moins gros et les semences également plus petites que dans le mélèze ordinaire. Cet arbre atteint une hauteur de 100' et présente une forme pyramidale. Les rameaux inférieurs sont quelque peu pendants, l'écorce du tronc est d'un brun-gris, celle des rameaux varie de nuances du brun-clair au rougeâtre. Le feuillage présente une couleur grise assez prononcée. Le bois est pesant, riche en résine ; d'après Michaux, dans le nord de l'Amérique, il est de beaucoup préféré au bois de pin et d'épicéa et très souvent employé comme bois de mâture et de construction.

Il faudrait cependant encore accorder la préférence à notre mélèze, parce que le *Larix microcarpa* a une croissance trop lente, et qu'en général il n'atteint ni la hauteur ni l'épaisseur du *Larix europæa*. Il a même souvent chez nous une chétive apparence. Cette espèce a déjà été introduite en Europe en 1760.

Il se trouve dans le jardin botanique de Zurich un exemplaire de cette espèce qui a 32' de haut et, à hauteur de poitrine, 3 à 5,6'' de diamètre. — Un exemplaire du *Larix europæa*, planté à côté et du même âge, a 38' de haut et à hauteur de poitrine 7,2'' de diamètre.

16° *Larix dahurica*, Turcz. Mélèze de Dahurie, *Larix europæa dahurica*, Loud.

Il est originaire de la Sibérie septentrionale et de la Dahurie ; il croît sous les climats les plus rudes et se rencontre dans la zone arctique, dans des contrées où, pendant les plus beaux jours du printemps, la température descend encore pendant la nuit à — 27° et où règne déjà un froid de — 25° à l'époque qui voit mûrir chez nous les premiers raisins. C'est cet arbre qui marque la limite extrême de la végétation arborescente du côté du nord ; il est comme la sentinelle avancée des forêts contre les rigueurs du pôle boréal.

Les aiguilles, d'abord d'un vert-grisâtre, puis d'un vert vif, sont obtuses, repliées, éparses le long des rameaux et écartées les unes des autres, ce qui donne à cet arbre un aspect dénudé. Les cônes sont ovales, longs de 5 à 6'' seulement. La semence est très petite, mais pourvue de longues ailes.

Dans les régions les plus septentrionales, ce mélèze n'est plus qu'un buisson à souche rampante, donnant naissance à des ra-

meaux nombreux et ascendants. Pour l'habitat il a la plus grande analogie avec nos pins des hautes Alpes et croît comme eux même sur les rochers et les pentes les plus abruptes. Cependant, d'après l'*Arboretum muscaviense* de Petzold et Kirchner, il peut atteindre dans des expositions favorables même les dimensions de notre mélèze. Il a été introduit en Europe en 1827.

17° *Larix Griffithii*, Hook. Mélèze de l'Himalaya.

Griffith découvrit cette espèce dans les forêts des parties orientales de l'Himalaya et dans les parties occidentales de la chaîne de Boot, à une élévation de 8 à 12000' au dessus de la mer. D'après le D^r Hooker, il se trouve également en grande abondance dans les parties orientales de la chaîne du Népal et de préférence sur les rochers nus et les pentes rapides.

Les aiguilles sont longues d'environ 1", d'un vert vif; les cônes sont allongés, cylindriques, sessiles, longs de 2 1/2" et larges de 1". La semence est anguleuse, longue de 1/4", d'un brun-foncé, munie d'ailes courtes, mais larges.

L'arbre atteint une hauteur de 40 à 60'. Le bois est blanc et ne doit pas être d'un grand prix pour les usages techniques. Cet arbre paraît très propre à l'acclimatation, et il est très recherché des jardiniers à cause de son port gracieux.

18° *Larix japonica*, Can. Mélèze du Japon.

Larix leptolepis, Sieb. et Zucc.

Cette espèce croît dans le Japon du 35° au 48° degré de latitude nord et s'élève jusqu'à 9000' au-dessus de la mer. C'est un bel arbre élancé, portant des rameaux presque cylindriques, d'un gris-jaunâtre, disposés par groupes réguliers, étalés, pour la plupart pendants et recouverts d'un grand nombre de faisceaux d'aiguilles. Il est très estimé des Japonais.

19° *Pseudolarix Kämpferi*, Gord. Mélèze de Chine. Mélèze doré.

Fortune découvrit cette espèce dans les provinces septentrionales, orientales et moyennes de la Chine.

Les aiguilles sont longues de 1 1/2 à 2" et larges de 1 à 1 1/2"', d'un vert vif à la face supérieure et bleuâtre sur la face inférieure; comme dans tous les mélèzes elles sont isolées sur les pousses d'un an

et disposées par fascicules sur les rameaux plus anciens; elles se renouvellent intégralement toutes les années. Les cônes sont pendants, longs de 3", larges à la base de 2 $\frac{1}{4}$ ". La semence est régulièrement polyédrique, pourvue d'ailes d'un brun éclatant. L'écorce des rameaux bien développés est gris-violet, celle des jeunes pousses vert-bleuâtre.

La croissance de cet arbre est très rapide et il atteint une hauteur de 150' tout en conservant un tronc parfaitement droit. Tous les botanistes le regardent comme le plus beau des mélèzes. Son bois est très précieux, très dur et se conserve longtemps. Fortune, qui rencontra dans le nord de la Chine des forêts entières de cette essence, s'exprime ainsi à ce sujet : « Au printemps et en été, les aiguilles et les cônes se distinguent au loin par leur vert éclatant; en automne, cette verdure se change en un jaune doré, ce qui donne aux paysages chinois un caractère presque fantastique. C'est cette belle couleur jaune, parfaitement caractérisée, dont se revêtent en automne les aiguilles et les cônes, qui a valu à cet arbre la dénomination de *mélèze doré*. »

Le pin de Chine a été jusqu'ici peu cultivé en Europe, aussi est-il encore incertain qu'il puisse s'accommoder de notre climat. En tout cas, il faudrait recommander de ne faire des essais de culture de cette essence que dans les parties les plus favorisées de la Suisse.

20° *Cedrus deodara*, Loud. Cèdre de l'Himalaya, cèdre de l'Inde. *Abies deodara*, Liedl. *Cedrus indica* de Chambre.

Le Cèdre *deodara* appartient en propre à l'Himalaya, où il couvre de vastes forêts la région entre 4 et 12000' d'altitude. Dans toutes les espèces de cèdres, les aiguilles sont isolées sur les plus jeunes pousses; sur les pousses plus anciennes elles sont disposées par fascicules compactes, sur l'axe formé par le raccourcissement des pousses; de plus, elles sont presque tétraédriques et *toujours vertes*.

(A suivre.)

SUR LE PRODUIT DES FRUITS A BAIES.

Dans un livre intitulé : *Economie forestière du Hanovre*,